



Bulletin n°19

EDITO

Une rentrée qui s'annonce difficile

Le Jupitérien Emmanuel Macron a parachevé au second tour des législatives sa conquête du pouvoir. Un an seulement après avoir lancé son parti LREM et lancé ses marcheurs à la conquête de la France, ses équipes font une entrée massive à l'Assemblée nationale et lui donne les clefs pour mener son programme de réformes à la hussarde (ordonnances).

Son Premier ministre entend « rénover notre modèle social » mais sans réelle concertation, ni véritable dialogue. La réforme du code du travail, de l'assurance chômage, des retraites, la « refondation » de l'apprentissage, tel est le vaste programme envisagé pour réformer une société usée par la crise économique et sociale. Nous prendrons toute notre part dans ce semblant de dialogue, afin que notre ministère progresse vers une meilleure évolution de nos carrières et une véritable réussite de l'école républicaine.

Cependant ces projets restent encore et toujours flous. La rentrée nous en précisera les contours. Les premières annonces comme les choix budgétaires sur les différents ministères nous donneront une indication sur le choix du modèle de société, qui est tourné vers ceux qui réussissent oubliant ceux « qui ne sont rien ».

Nous savons d'ores et déjà que le MEN entend mener une politique libérale avec l'autonomie renforcée des établissements. La valorisation du métier d'enseignant ne semble pas être une priorité puisqu'il propose de geler le point d'indice. Un mépris pour les enseignants comme si huit années de gel n'avaient pas suffi à démotiver un grand nombre d'entre eux.

Pour les lycées professionnels, la rentrée sera difficile et il ne suffira pas d'une rentrée en fanfare comme le propose notre ministre pour combler la dégradation du taux d'encadrement (Assistance éducative, Pression démographique etc.)

Alors en attendant cette rentrée décisive, le SNUEP-FSU vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances !

Actualités nationales

Le journal du Snuép-Fsu Versailles

38 rue Eugène Oudiné 75013

PARIS 07 60 18 78 78

Rafikha BETTAYEB
Olivier GUYON
Co-secrétaires académiques

AU SOMMAIRE

- Page 1 Edito, Actu nationales
- Page 2-3 Actu Versailles, Promotions HC
- Page 3-4 Rentrée 2017
- Page 5 Assistance éducative
- Page 6 La carte des CIO

Alors que des milliers de Bacheliers ont obtenu le bac du premier coup certains se sont vus offrir une deuxième chance avec l'épreuve de rattrapage.

Le SNUEP-FSU s'interroge sur la finalité de cette épreuve. En effet les épreuves du bac pro sont essentiellement passées en CCF. Les modalités d'organisation de l'épreuve de contrôle continue a compté autant que toutes les épreuves du premier groupe réunies : les matières y sont imposées aux candidats, et les résultats obtenus compensent directement la moyenne coefficientée des épreuves précédentes. Le but est donc clairement d'augmenter artificiellement le taux de réussite. **Le SNUEP-FSU a décidé de déposer un préavis de grève pour les collègues qui refusent d'y participer.**

Actualités Versailles

PROMOTIONS Hors Classe 2016-2017

Le groupe de travail sur le tableau d'avancement à la hors classe s'est déroulé le mercredi 31 mai et la CAPA le mercredi 7 juin. Lors de ce groupe de travail ont été étudiés les dossiers des collègues promouvables entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017. Ces derniers le sont statutairement à partir du 7^{ème} échelon. Lors de la déclaration préalable que vous pouvez retrouver à l'adresse <http://versailles.snuep.fr/wordpress/declaration-cap-a-classe-de-juin-2017/>, nous avons mis à nouveau en valeur l'approche inéquitable de ce dispositif qui ne répond en rien à la revalorisation de nos carrières. Il est à noter que c'est la dernière fois que l'accès à la hors classe s'étudie de cette manière, la mise en place de PPCR le rendant de fait caduque. Nous attendons la nouvelle circulaire qui cadrera le nouveau dispositif hors classe à l'automne 2017.

Le nombre de agents promouvables à la hors classe est, pour 2017, de 31506 à l'échelle nationale. Le ratio retenu étant de 7 %, le nombre de promus à l'échelle nationale est donc 2206 et sa déclinaison sur l'académie de Versailles de 112. In fine 111 collègues seront promus prenant en compte également le contingent du recteur qui s'élève à 6 cette année. Le SNUEP-FSU a engagé les démarches auprès de la DPE pour qu'un 112^{ème} collègue soit promu conformément au ratio attribué à l'académie.

Vous trouverez ci-dessous le bilan de cette campagne

Approche globale : 1991 collègues étaient promouvables lors de cette campagne.

- 14 collègues ont obtenu un avis défavorable de la part de leur chef d'établissement ce qui représente 0,7%
- 13 collègues ont obtenu un avis défavorable de la part de l'IEN ce qui représente 0,65%

Il est à noter que trois d'entre eux ont reçu un avis défavorable de la part des deux autorités hiérarchiques.

Si nous remercions les chefs d'établissement et inspecteurs qui ont justifié dans un certain nombre de cas leur avis, nous regrettons encore cette année que dans quelques cas, certains avis soient davantage le reflet de relations dégradées au sein des établissements que l'étude de l'ensemble de la carrière des collègues.

Nous avons également attiré l'attention de l'administration sur le fait que certains collègues, qui ont bénéficié de la bonification exceptionnelle du recteur, ne sont même plus devant les élèves. Il est toujours assez ubuesque de valoriser une carrière de quelqu'un en dehors de ce qui fait son cœur de métier à savoir l'enseignement.

Vous trouverez ci-dessous le bilan de cette campagne

Barèmes de référence :

Barème du premier promu	377
Barème du dernier promu	128

Approche précise des promus :

Nombre de promu au 8 ^{ème} échelon	1
Nombre de promu au 9 ^{ème} échelon	2
Nombre de promu au 10 ^{ème} échelon	26
Nombre de promu au 11 ^{ème} échelon	82
TOTAL	111

Nombre d'années passées dans le 11^{ème} échelon :

Ancienneté dans l'échelon	Moins d'un an	1an<A<2ans	2ans<A<3ans	3ans<A<4ans	TOTAL 11ème
Nb de PLP promus	76	6	0	0	82

Nombre d'années passées dans le 10^{ème} échelon :

Ancienneté dans l'échelon	Moins d'un an	1an<A<2ans	2ans<A<3ans	3ans<A<4ans	4ans<A<5ans	TOTAL 11ème
Nb de PLP promus	10	10	4	1	1	26

Age des promus :

Année de naissance	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72 et plus
Nb de promus	3	2	2	4	4	4	4	3	4	7	7	3	5	6	3	13	8	10	4	15

Nous avons, une fois n'est pas coutume, rappelé nos mandats en matière d'évaluation à savoir qu'en matière d'avancement et d'évaluation le **SNUEP-FSU** revendique :

- la déconnexion entre avancement de carrière et évaluation des enseignants.
- le respect du cadre réglementaire défini par le PPCR et la fin des exigences autoritaires hors de ce cadre.
- une inspection et des formations co-construites qui s'inscrivent dans la confrontation de 2 expertises et non dans la domination d'un expert sur un autre qui imposerait des injonctions et des consignes.
- un véritable plan de rattrapage du point d'indice afin de compenser les reculs salariaux des enseignant dont le salaire moyen est aujourd'hui inférieur de 31 % de celui des autres cadres de la Fonction Publique et de 38 % de celui des cadres du secteur privé.

Bouillaud Dominique et Pencole Christophe
Commissaires paritaires

RENTREE 2017 : Une rentrée sous tension.

L'académie de Versailles est soumise, depuis plusieurs années maintenant à une pression démographique très importante (+19.000 élèves depuis 2014). Contrairement aux tendances nationales, environ 20.300 élèves de plus sont attendus dans les établissements publics de l'académie d'ici trois ans (en 2019).

Dans le premier degré : + 6 000 élèves supplémentaires d'ici trois ans (+1,1%).

En collège : + 11 000 élèves supplémentaires pourraient être accueillis d'ici 2019 (+5,6%).

En lycée + 3 300 élèves de plus sont prévus d'ici 2019 (+6,6%) mais 12 500 de plus d'ici 2024.

Si cette évolution reste inquiétante du fait de l'état de saturation des établissements dans certains bassins de l'académie, elle reste également disparate dans les départements. L'Essonne (91) et le Val d'Oise (95) sont soumis à une pression démographique forte, les Yvelines (78) et les Hauts-de-Seine (92) moins.

Il est à noter que l'on retrouve le même phénomène sur les effectifs de l'académie de Créteil, ceux de l'académie de Paris restant relativement stables.

Ce phénomène qui va perdurer pose de réelles difficultés d'accueil. Pour l'heure, l'académie, faute de pouvoir trouver d'autres solutions viables se contente d'utiliser la voie professionnelle comme variable d'ajustement. Cela peut se traduire par le transfert de sections d'un établissement permettant par la même de libérer de la place et de permettre à nouveau d'accueillir leurs élèves des collèges de secteur (ce fut le cas pour Monge à Savigny (91) ou Ionesco à Boulogne (Issy les Moulineaux)). Cela se traduit cette année par une fusion d'établissements entre Corneille(LGT) et Colbert(LP) à La Celle Saint Cloud (78) permettant dans un premier temps de baisser la pression sur le lycée Corneille qui était à saturation et de permettre d'absorber sur le nouvel ensemble une augmentation potentielle des effectifs sur le secteur à court terme.

Il en reste que ces solutions restent temporaires. Les besoins en structures sont importants quant à l'existant, il sombre globalement dans la vétusté voire se trouve à la limite de l'insalubrité dans certains cas.

La région doit au plus vite répondre à ses problématiques sans quoi la situation pourrait devenir à moyen terme inextricable.

Concernant le 2nd degré, l'académie de Versailles doit accueillir 6 331 élèves de plus à la rentrée 2017.

Cette hausse se décline de la manière suivante :

- + 3674 en collège (dont +2380 en sixième)
- + 2228 en LGT
- + 171 sur la voie professionnelle.

L'académie de Versailles pour faire face à cette nouvelle augmentation d'effectif bénéficie de 560 emplois temps plein (ETP).

Ces derniers se ventilent de la manière suivante :

- Collèges (+299ETP)
- Lycées (+371 ETP)
- SEGPA (-62 ETP ajustement normal)
- Equipes mobiles de sécurité (+6)

Il est à noter que, parmi les 317 ETP qui apparaissent en lycée, 40 sont à destination des lycées les plus défavorisés (36 des 40 emplois auront été attribués soit à des LP soit à des LPO) permettant l'ouverture 25 ULIS supplémentaires.

Si nous estimons que l'inclusion scolaire peut être une bonne chose, nous pensons également que cela ne peut pas être la norme. Or, il semblerait que, de plus en plus, nous devons accueillir, faute de places dans les ITEP et les EREA des élèves avec différents handicaps. La proportion de ce type d'élèves au sein de certaines classes de CAP devient inquiétante et rend même l'inclusion inopérante, les enseignants se retrouvant bien souvent démunis pour faire face à des profils totalement disparates et problématiques pédagogiques nouvelles.

Si nous ne pouvons qu'acter positivement les créations d'emplois pour la rentrée 2017 sur l'académie, nous pouvons que remarquer que ces dernières se traduisent par une augmentation du ratio H/E de 0,007. Cela veut simplement dire qu'il n'y aura aucune amélioration du taux d'encadrement à la rentrée 2017. Comme les années antérieures, faute de créations suffisantes, la rentrée 2017 va donc à nouveau s'effectuer sous tension.

L'assistance éducative à la diète pour l'année scolaire à venir

En dépit de l'augmentation des effectifs pour la rentrée 2017, l'académie de Versailles ne n'est vue accorder aucun moyen supplémentaire de surveillance pour la rentrée 2017.

L'année précédente 15 ETP avait été attribués, non pour répondre aux hausses d'effectifs, mais uniquement pour faire face à l'ouverture de nouvelles structures (internats de Cerny et Porcheville, nouveau collège d'Herblay, professeurs des écoles enseignants éducateurs en internat (EEI) qui disparaissaient). Dans tous les cas, faute de moyens supplémentaires pour l'académie malgré la hausse des effectifs, le taux d'encadrement avait mécaniquement baissé.

Le Recteur avait alors indiqué que l'académie de Versailles était considérée par le ministère comme bien dotée. Nous ne partagions sûrement pas cette appréciation.

Il en sera de même, pour cette rentrée 2017, qui va se faire, à nouveau, à moyens constants. Le taux d'encadrement des élèves dans les établissements va donc encore se dégrader. C'est regrettable alors même que la vie scolaire constitue un vecteur essentiel du bon fonctionnement des établissements et reste générateur d'un climat scolaire satisfaisant.

Dans les départements, les méthodes d'attribution convergent globalement. La base de calcul permettant de déterminer le nombre d'équivalent temps pleins en vie scolaire attribué à chaque établissement est à peu près identique (effectifs ; typologie des établissements ; majoration pour les LP ; demi-pensionnaires, etc.). Cette base de calcul permet de connaître la dotation au barème qui est ensuite arrondie. Dans certains cas, grâce aux interventions des membres de la FSU, les directions académiques auront pris sur leurs très maigres réserves pour répondre à des situations spécifiques.

Malgré tout, certains établissements vont perdre des moyens. Un certain nombre de LP sont dans ce cas.

La bonne nouvelle reste la création pour cette rentrée de 11 ETP de CPE. Si ces derniers vont sans nul doute permettre à certains établissements de retrouver second souffle, ils ne peuvent en aucun cas compenser le gel des créations de l'assistance éducative de cette année.

La ventilation s'est faite de la manière suivante :

Département	Yvelines	Essonne	Hauts de seine	Val d'Oise	ZR	TOTAL
Variation ETP	+1	+6	+2	+1	+1	+11

Lors du CTA du 23 juin 2017, **Un vœu, proposé par la FSU et cosigné par l'ensemble des organisations syndicales qui siègent, a été présenté et adopté à l'unanimité. Vous en trouverez le contenu ci-après :**

Vœu soumis au CTA du 23 juin 2017

A l'occasion de ce CTA, dont un point à l'ordre du jour est consacré à l'assistance éducative dans notre académie, les organisations syndicales FSU, SGEN-CFDT, CGT, FO et UNSA constatent qu'aucun poste en assistance éducative n'est créé pour la rentrée 2017, alors même que les effectifs prévus vont considérablement augmenter (+ 6756 élèves de prévision à prévision) et que les besoins pour renforcer les vies scolaires sont criants dans un grand nombre d'établissements de l'académie.

Cette absence de création de postes représente une dégradation des conditions de fonctionnement du service public de l'Education nationale, notamment de l'accueil et de l'encadrement des élèves.

Les services de vie scolaire sont indispensables pour assurer un climat scolaire serein et propice aux apprentissages. Leur bon fonctionnement nécessite des moyens suffisants.

Nous vous demandons M. le Recteur de transmettre notre mécontentement à M. le Ministre de l'Education nationale. Des moyens conséquents doivent être rapidement dégagés pour créer des postes d'AED afin de faire face aux besoins grandissants dans notre académie.

La carte des CIO (centre d'information et d'orientation) se réduit

Depuis plusieurs années maintenant, une politique qui vise à réduire le nombre de CIO est en place prenant en compte deux éléments concomitants à savoir le rapprochement d'une carte cible fixée à 24 pour l'académie (1 CIO par bassin) et le désengagement progressif des conseils départementaux dans un certain nombre d'entre eux obligeant l'état à en reprendre la gestion. Lors du CTA du 23/06, 4 changements de statut (avec un retour au statut de CIO d'état) ont été présentés et mis au vote. La FSU, la CGT, l'UNSA et la CFDT ont voté pour, FO s'est abstenue.

Quelques rappels historiques :

Jusqu'en 2008, l'Académie de Versailles comptait 42 Centres d'Information et d'Orientation et une annexe, dont 29 dont la gestion était départementale et 13 qui restait sous la gestion de l'État.

A l'initiative soit du rectorat, soit des conseils généraux (devenus depuis peu conseils départementaux), en gelant des postes de DCIO partant à la retraite, puis en supprimant les postes et en supprimant des postes administratifs, une dizaine de CIO ont été fermés. Cela a contribué à un affaiblissement du service public d'orientation pourtant indispensable à la réussite des élèves.

Si les mobilisations syndicales, en particulier de la FSU, ont été permis de conserver ou freiner certaines fermetures, il en reste qu'à la rentrée 2017, l'Académie ne compte plus que 33 CIO dans 31 lieux, Nanterre et Rueil d'une part, Cergy et Pontoise d'autre part étant regroupés dans des locaux communs.

La FSU a dénoncé les nouveaux projets de fusion présentés alors du CTA du 23/06 qui vont contribuer à tendre vers cette carte cible (24) :

- Dans le 91, cela concerne le CIO de Massy et des Ulis, ainsi que celui de Chilly Mazarin et de Savigny. A la rentrée 2018, c'est celui d'Arpajon et de Sainte Geneviève des Bois qui pourraient fusionner.
- Dans le 78 et le 95, les mêmes logiques sont déjà à l'œuvre, par exemple sur Poissy et Sartrouville.

Pour rassurer les personnels sur la désertification progressive du service public d'orientation, les autorités académiques ont indiqué qu'une présence ponctuelle hebdomadaire en structure ou en établissement pourrait répondre aux besoins locaux mais cela ne constitue en aucun pour nous une réponse satisfaisante.

La FSU a rappelé l'impératif de proximité géographique de tels services publics. Les projets de fusion, s'ils concernent un même bassin, touchent tout de même des villes distantes de plusieurs dizaines de kilomètres, parfois difficilement accessibles en transports en commun.

Comment croire que les élèves et leurs familles pourront toujours avoir accès à l'information et au conseil indispensables pour leur orientation ?

Le SNUEP-FSU vous accompagne :

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone : 07-60-18-78-78

N'hésitez pas à nous contacter par courriel : snepversailles@gmail.com

